



SÉCURITÉ

Plus de 5000 agressions sont dirigées chaque année à l'encontre des personnels pénitentiaires, des agressions de plus en plus violentes.

Aujourd'hui ils agressent pour tuer !

Mais comme si cela ne suffisait pas, aujourd'hui, les agents doivent faire face à un nouveau fléau. Il ne se passe pas une semaine sans que leurs véhicules ou ceux de l'administration brûlent ou soient détériorés sur les parkings des établissements pénitentiaires.

Intimidation et pression ! Voici l'objectif de ces actes lâches !

FO Pénitentiaire avait obtenu que les personnels puissent entrer leurs véhicules au sein des établissements. Il faut que cela perdure jusqu'à ce que l'on ait la capacité de protéger et sécuriser les parkings et les abords des domaines pénitentiaires.

Pour ce faire, il n'y a pas 50 solutions, la mise en place d'une sécurité passive avec caméras, grillage et concertina, tout comme le déploiement d'une sécurité active avec des Équipes Locales de Sécurité Pénitentiaire promises et actées il y a 3 ans, par l'ancien ministre de la Justice M.URVOAS.

Malheureusement, ce qui est acté et fonctionnel dans d'autres administrations ou entreprises privées, est pour nous, fonctionnaires pénitentiaires, impossible, voire interdit.

Impossible, car aujourd'hui nous n'avons pas les moyens humains pour mettre en place ces équipes locales de sécurité pénitentiaire. L'Administration Pénitentiaire n'arrive tout simplement pas à recruter. Le peu de présents hier encore dans les centres d'examen au concours d'entrée dans notre administration, le démontre une fois de plus si besoin est pour nos dirigeants. Hélas, beaucoup de ces lauréats nous quitteront après avoir suivi leur formation pour rejoindre d'autres administrations où la reconnaissance et l'attractivité ne sont pas de vains mots.

Interdit, car ce qui prévaut dans les autres administrations ou entreprises privées exerçant des missions de sécurisation de bâtiment sont dotés de moyens inexistants au sein de l'Administration Pénitentiaire à l'instar des « chiens d'appuis » par exemple !

En effet, toutes les administrations publiques et entreprises privées utilisent des « chiens d'appuis » pour effectuer ce type de mission. Malheureusement, quand **FO Pénitentiaire** évoque de recourir à cet outil supplémentaire pour mener à bien nos missions, nos bien-pensants nous renvoient aux camps de concentration de la Seconde Guerre mondiale, en nous expliquant que : « l'image serait catastrophique ».

Si ce n'est qu'une question « d'image », que la direction de l'Administration Pénitentiaire fasse appel à des entreprises privées comme le fait l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire où la mission de sécurisation cynotechnique est assurée par des maîtres-chiens extérieurs. Pourtant, les brigades cynotechniques de l'Administration Pénitentiaire sont en capacité à effectuer ce type de mission, leur professionnalisme et l'image positive qu'elles apportent ne sont plus à démontrer.

Pendant que certains jouent à la vierge effarouchée, ce sont les personnels qui trinquent.

Il est aujourd'hui urgent de donner et d'adapter des moyens de protection permettant aux personnels pénitentiaires d'assurer leurs missions à l'intérieur comme à l'extérieur de nos établissements !

FO Pénitentiaire – le 11 septembre 2020

...DONT ACTE !!!

